pacte réciprocitaire proposait d'admettre en franchise. Tant que cet état de choses se maintint, il n'y eut peut-être pas grand raison pour notre pays de se plaindre ou de s'inquiéter. La politique démocratique bien que n'étant pas tout ce que nous pouvions espérer, favorisait davantage le Canada et tant que ce parti demeura à la direction des affaires, il exista une probabilité raisonnable que nos relations commerciales ne seraient pas trop tendues. Cet heureux état de choses - et j'emploie le mot "heureux" à l'égard du commerce entre les deux pays, car il ne nous appartient pas de formuler une opinion quelconque sur l'un ou l'autre des deux partis qui se font la lutte, aux Etats-Unis - cet heureux état de choses, en tant qu'il s'agissait de nos relations commerciales se continua jusqu'à tout récemment. Dans l'élection toute récente pour la présidence des Etats-Unis, un autre changement se manifesta. Le parti républicain - le parti qui historiquement fut le champion du tarif élevé revint de nouveau au pouvoir et nous sommes maintenant à faire face avec un état de choses qui je crois que nous pourrions le dire en toute

franchise - devrait nous causer quelque anxiété. Il y a déjà plusieurs mois, alors que le parti démocrate était encore aux affaires, un mouvement se produisit chez le parti républicain en faveur d'un tarif connu sous le nom de "Fordney Tariff Bill'. Plusieurs d'entre nous croyions qu'étant donné le changement d'administration qui se produirait en toute probabilité, on différerait de quelques mois l'étude de la législation douanière américaine. Mais, pour des motifs que ces messieurs estimaient valables, aussitôt après l'élection du président républicain, un mouvement s'organisa, au Congrès des Etats-Unis, qui aboutit au dépôt du bill Fordney. Ce projet de loi opérait des changements très importants. Il proposait le prélèvement de droits non pas sur les produits du Canada, en particulier, mais sur les produits de l'univers. et l'imposition de ces droits devait en toute probabilité, je pourrais dire avec raison, avoir des conséquences manifestement désavantageuses pour le Canada. J'ai ici. un tableau faisant voir, quant à un certain nombre d'articles, comment le bill Fordney, si on l'avait adopté, nous aurait affectés.

· —	Convention	Tarif actuel	Projet
	de réciprocité	des Etats-Unis	Fordney
Bétail Mouton. Agneaux Blé Farine de blé et semoule Céréales et maïs Haricots Pommes de terre Oignons Graine de lin Viande fraîche congelée Beurre Fromage Lait frais Crème fraîche Pommes	En franchise En franchise En franchise 50c par boisseau. En franchise	En franchise 25c. par boisseau En franchise 20c. par livre 20c. par boisseau En franchise 2½c. par livre 2ō p. 100 En franchise En franchise	\$2 par tête. \$1 par têt; 40c. par boisseau. 20 p. 100 15c. par boisseau. 2c. par livre. 25c. par boisseau. 40c. par boisseau. 30c. par boisseau. 25 p. 100. 8c. par livre. 23 p. 100. 2c. par gallon. 5c. par gallon.

Quant aux droits sur le blé, je ne suis pas certain, car il a eu des changements, mais à la fin le tarif a été réduit à 35 cents.

Nous pouvons dire avec raison que l'adoption de ce projet de loi eut été préjudiciable au Canada. Il n'a pas été adopté définitivement. Il aurait été adopté par les deux chambres du Congrès, et tout indiquait qu'il allait devenir loi, quand le président démocrate qui était alors au pouvoir, y apposa son veto. Si nous avons échappé au préjudice que pouvait nous causer ce projet, c'est grâce au veto du président

Wilson. Aujourd'hui, la situation n'est plus la même. Le président Wilson n'est plus là pour apposer son veto, le projet Fordney est de nouveau devant le Congrès des Etats-Unis—il doit être déposé aujour-d'hui—et le Canada est menacé de voir frapper ses produits des droits que j'ai indiqués.

Qu'on ne se trompe pas: le Canada ne compte pas sur les Etats-Unis. Nos ressources, notre intelligence et notre patriotisme nous permettent de nous passer des Etats-Unis, si cela est nécessaire. Nous ne